

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 avril 2021**

Date de la convocation : **12 avril 2021**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **12 avril 2021**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **10**

L'an deux mil vingt et un le vendredi seize du mois d' **avril**, à **vingt** heures **trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **15 Mars 2020**, se sont réunis dans la salle d'animation sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Pierre MALLET**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s) : **néant**

Absent(s) non excusé(s) : **Marc PUJOL**

Absent(s) représenté(s) : **Mme Aline RANC et Mme Monique SOLVIGNON**

Pouvoir(s) : **Mme Aline RANC à M. Pierre MALLET / Mme Monique SOLVIGNON à Mme Chantal MARTIN**

M. Sylvain BRUSA a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des taux 2021 des taxes directes locales
- Convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la Clamouse
- Attribution des parcelles agricoles cadastrées section C n°737, 1550 (Section de Villevieille)
- Cession bail commercial Sarl Rondin des Bois à la Sarl Naussac Aventures
- Règlement location salle animation et fixation des tarifs
- Programme de rénovation de l'éclairage public pour l'efficacité énergétique en Lozère
- Abri bus / sollicitation d'aides financières
- Acquisition d'une tondeuse (remplacement de l'ancienne)
- Programme de voirie 2021 / sollicitation de l'aide départementale (prorogation 2021 CT)
- Vote du budget primitif 2021 Commune
- Vote du budget primitif 2021 Eau

Questions diverses :

Fermeture du chemin rural n°38

Travaux à venir (contrats territoriaux 2022-2024)

Pièces jointes :

- Courrier du Ministre délégué aux comptes publics du 6/04/2021 + état 1259 FDL 2021
- Projet de convention de vente d'eau en gros – SIE de la Clamouse
- Candidatures à la location des parcelles C737 et C1550 (section de Villevieille)
- Projet d'acte cession bail commercial Sarl Rondin des Bois à Sarl Naussac Aventures
- Courrier du SDEE48 du 25/03/2021 programme de rénovation de l'éclairage public
- Projet de BP 2021 commune
- Projet de BP 2021 eau et assainissement

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H45**.

Vote des taux 2021 des taxes directes locales

Afin de maintenir un montant de taxe foncière identique à l'année précédente, le conseil municipal décide d'appliquer le taux de référence préconisé suite à la suppression de la taxe d'habitation, à savoir 28,76% pour le foncier bâti. Le taux applicable au foncier non-bâti reste identique à l'année précédente, à savoir : 86,24%.

- **Convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la Clamouse**
Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la Clamouse. Convention qui a pour objet de finaliser la vente d'eau potable afin de palier à d'éventuelles pénuries (sécheresse, travaux, etc...), dans la limite de 10000m3/an. La convention sera valable jusqu'au 1er janvier 2028 avec un abonnement annuel de 1500€ (la fourniture de 3000m3/an est comprise dans le prix de l'abonnement).
- **Attribution des parcelles agricoles cadastrées section C n°737, 1550 (Section de Villevieille)**
3 exploitants se sont portés candidats à l'obtention des parcelles cadastrées C 737 et C1550 (dont 1 hors délai). M. André CARLAT, agriculteur au 1^{er} rang, est attributaire au regard de l'article L2411-10 du CGCT. M. le maire est autorisé à signer la convention pluriannuelle de pâturage. Le tarif annuel est fixé à 59,74€ pour les 2 parcelles ; il sera indexé sur l'indice des fermages fixé par arrêté préfectoral.
- **Cession bail commercial Sarl Rondin des Bois à la Sarl Naussac Aventures**
Le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte de cession du bail commercial de la SARL Rondin des Bois au profit de la SARL Naussac Aventures.
- **Règlement location salle animation et fixation des tarifs**
Le conseil municipal approuve le règlement et le contrat de location proposé et fixe les tarifs suivants :
-Location à la journée (cuisine comprise) : 250€ + 100€ la journée supplémentaire pour les particuliers et professionnels hors commune ; tarif réduit à 150€ + 50€ la journée supplémentaire pour les professionnels et particuliers de la commune et pour les associations loi 1901 hors commune.
-Location à la séance (3h maximum) : 40€ la séance pour les professionnels et particuliers hors commune ; tarif réduit à 20€ pour les professionnels et particuliers de la commune ; tarif réduit à 10€ pour les associations hors commune. Ces tarifs ne permettant pas de bénéficier de la cuisine, elle peut être louée séparément pour 3 h en s'acquittant des mêmes tarifs.
-Les associations de la commune peuvent disposer de la salle gratuitement (en cas d'entrées ou ateliers payants, les locations seront limitées à 12 /an et par association).
- **Programme de rénovation de l'éclairage public pour l'efficacité énergétique en Lozère**
Le conseil municipal décide d'inscrire au budget 2021 le programme de rénovation de l'éclairage public pour un montant de 18916,47€ pour le remplacement de 81 lanternes et de 13 armoires de commande (le coût TTC des travaux s'élève à 54437,16€ / participation du FEDER : 13286,85€ / participation du SDEE : 22233,84€).
- **Abri bus / sollicitation d'aides financières**
Le conseil municipal autorise le maire à engager les démarches nécessaires à l'obtention d'aides financières pour le remplacement de l'abri bus.
- **Acquisition d'une tondeuse (remplacement de l'ancienne)**
Le conseil municipal approuve l'acquisition d'une tondeuse afin de remplacer l'ancienne (acquise en mai 2008).
- **Programme de voirie 2021 / sollicitation de l'aide départementale (prorogation 2021 CT)**
Le conseil départemental sera sollicité pour l'obtention de l'aide prévue au contrat territorial (12965€) et nécessaire à la réfection de la voirie dans le centre du village de Rocles (rue Leclerc, avenue Maréchal Foch et le parking faisant la jonction entre elles). Le montant prévisionnel du programme de voirie 2021 s'élève à 47760€ TTC.
- **Vote du budget primitif 2021 Commune**
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et arrête le budget primitif principal de la commune de l'exercice 2021 comme suit :

Budget principal commune 2021 - Section de fonctionnement – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	140.676,00 €
chapitre 012	Charges de personnel	113.900,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	16.520,00 €
chapitre 65(*)	Autres charges de gestion courante	20.656,00 €
chapitre 66	Charges financières	0,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	200,00 €
chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	25.200,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		317.152,00 €

(*) Pas de subvention en **2021** au service de l'eau et de l'assainissement (compte 657364)

Budget principal commune 2021 - Section de fonctionnement - RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	7.840,00 €
chapitre 73	Impôts et taxes	96.844,00 €
chapitre 74	Dotations et participations	96.481,00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	25.300,00 €
chapitre 76	Produits financiers	4,00 €
chapitre 77	Produits exceptionnels	147,85 €
chapitre 002	Résultat reporté	90.535,15 €
chapitre 013	Atténuation de charges	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement		317.152,00 €

Budget principal commune 2021 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	0,00 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		14.456,00 €
opérations d'équipement		61.260,00 €
chapitre 23	Equipement non individualisé en opération	9.391,22 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Compte 204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	33.883,78 €
Total des dépenses d'investissement		118.991,00 €

Budget principal commune 2021 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	30.686,22 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	14.765,00 €
chapitre 13 en restes à réaliser		27.066,00 €
chapitre 28	Amortissements	0,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	25.200,00 €
chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	0,00 €
compte 1068	Affectation en réserve	21.273,78 €
Total des recettes d'investissement		118.991,00 €

Soit un équilibre total du budget principal de la commune à **436.143,00 €**.

Les budgets des sections sont examinés et adoptés.

- **Vote du budget primitif 2021 Eau et Assainissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et arrête le budget primitif du service de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2021 comme suit

Budget Eau et Assainissement 2021 - Exploitation – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	29.555,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	3.869,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	250,00 €
chapitre 66	Charges financières	17.080,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	100,00 €
chapitre 042	Dotations aux amortissements	41.546,00 €
compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation		92.400,00 €

Budget Eau et Assainissement 2021 - Exploitation – RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	47.060,00 €
chapitre 74	Subventions d'exploitation	7.694,42 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	480,00 €
chapitre 042	Quote-part de subventions	25.666,11 €
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	11.499,47 €
Total des recettes d'exploitation		92.400,00 €

Budget Eau et Assainissement 2021 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 040	Subventions inscrites au résultat	25.666,11 €
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	29.579,89 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		53.835,00 €
opérations d'équipement		139.531,00 €
déficit de la section d'investissement		0,00 €
Total des dépenses d'investissement		248.612,00 €

Budget Eau et Assainissement 2021 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 040	Autres amortissements des immobilisations	41.546,00 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	22.329,20 €
chapitre 13 en restes à réaliser		0,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	184.736,80 €
compte 1068	Affectation en réserve	0,00 €
Total des recettes d'investissement		248.612,00 €

Soit un équilibre total du budget de l'eau et de l'assainissement à **341.012,00 €**.

Questions diverses :

Fermeture du chemin rural n°38

Le chemin rural n°38 a été à nouveau fermé par une clôture. Une dernière sommation administrative a été réalisée. En cas de récidive une plainte sera déposée directement sans autre avertissement.

Travaux à venir (contrats territoriaux 2022-2024)

M. le maire invite le conseil à planifier les projets à inscrire aux prochains contrats territoriaux pour la période 2022- 2024.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **23H50**.

Compte rendu affiché le **23 avril 2021** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Pierre MALLET

